Communiqué de presse N°2/ 2011 du ROSO : Le ROSO apporte son soutien à l'architecte des Bâtiments de France de l'Oise

Lors de la réunion de son conseil d'administration du 5 mars 2011, le ROSO a voté une motion de soutien à l'unanimité pour l'action de l'architecte des Bâtiments de France de l'Oise, Jean-Lucien Guenoun.

Devant les attaques répétées et reprises dans la presse de cette semaine, le ROSO a souhaité rappeler l'action professionnelle et les positions courageuses de l'ABF face à une fronde permanente dont il doit faire face. Sans cette action pour la conservation de notre patrimoine, biens des projets auraient définitivement défigurés le patrimoine bâti de notre département.

Le ROSO souhaite rappeler à cette occasion son initiative lancée en 2010 auprès des 593 communes de l'Oise dans le cadre de la concertation pour l'élaboration et la révision des documents d'urbanisme avec en appui la charte du ROSO. A ce jour nous rappellerons que cette charte a été signée par 3 communes sur 593. Chacun pour apprécier le chemin encore à parcourir pour une réelle concertation par ceux qui détiennent le pouvoir local. Enfin le ROSO souligne les moyens dérisoires dont dispose le service départemental d'architecture et du patrimoine de l'Oise face à une masse de travail considérable. A qui la faute si les délais et avis prennent un peu de temps....?

Le ROSO restera de son coté très vigilant sur la sauvegarde de notre patrimoine bâti au coté de l'ABF et n'hésitera à signaler à la justice tout projet de construction illégal dans le périmètre des sites et bâtiments classés. (cf action récente du 30 juin 2010 au coté de notre adhérent le Hérisson d'Halatte pour un projet de construction illégal dans le périmètre du site classé du prieuré Saint Christophe sur la commune de Fleurines).

--

Didier Malé Président du ROSO Tel: 06.07.28.79.58 ou 03.44.74.93.50